

**Bureau d'Audiences Publiques
En environnement
BAPE**

164

DM29

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

**Objet : le projet de construction de l'autoroute 30
Par le Ministère des Transports du Québec,
De Ste-Catherine à l'autoroute 15.**

Mémoire déposé par : René Lefebvre

Saint-Constant, Québec

Mars 2002

Madame la présidente,
Monsieur le commissaire,

Le projet de construction de l'autoroute 30 m'apparaît d'une telle importance, que moi, producteur agricole de Saint-Constant, je me sens concerné au plus haut point.

Ce projet touche la municipalité de Saint-Constant, à laquelle ma famille appartient depuis quatre générations; personnellement, j'y vis depuis soixante-six ans, c'est vous dire mon attachement au territoire de Saint-Constant que je ne voudrais surtout pas voir défiguré par la construction d'une autoroute qui couperait la municipalité en deux secteurs, d'un côté, le territoire agricole, de l'autre, le secteur urbain.

Le tracé proposé par le Ministère des Transports dans l'axe de la route 132, m'apparaît le seul choix possible. Ce tracé est on ne peut mieux adapté pour répondre aux besoins des citoyens, tant au niveau local, régional, et même métropolitain.

Les commerçants établis en bordure de la route 132 y trouveraient un plus grand bénéfice. Après quelques années un peu plus perturbées pendant la construction de l'autoroute 30, ils verraient leur clientèle s'accroître beaucoup plus que si on l'obligeait à circuler sur une autoroute construite au sud qui desservirait très mal la population locale n'y ayant pas facilement accès vu son éloignement.

La construction de l'autoroute 30 sur la route 132 réglerait aussi beaucoup plus rapidement le problème de congestion de la circulation sur la 132 actuelle. Ce problème perdurerait pendant plusieurs années si on devait refaire tous les plans pour changer le tracé prévu depuis une trentaine d'années.

Favoriser un tracé au sud gaspillerait à tout jamais des terres agricoles très fertiles. Quand on sait que le Québec possède seulement 2% de sa superficie cultivable, il est absolument indispensable de conserver chaque parcelle de terre arable à l'aube de ce nouveau siècle, où le réchauffement de la planète est devenu une réalité qui se traduit par de plus grandes possibilités de risque de sécheresse. Qui dit sécheresse, dit baisse de productivité. Voilà une raison de plus de conserver à tout prix les terres agricoles de la région, dite la plus fertile du Québec.

En conclusion, Messieurs les décideurs, Ministre de l'environnement et membres du Conseil des Ministres, je compte que vous prendrez la bonne décision, dans le meilleur intérêt de la population, pour que soit construite, le plus rapidement possible, l'autoroute 30, attendue depuis si longtemps et qui ne pourrait souffrir d'attendre plusieurs autres années si on lui proposait un nouveau tracé.

Je vous remercie et veuillez accepter mes salutations distinguées.

René Lefebvre,